

Ce surnom, emprunté à un village normand, apparaît pour la première fois en l'année 1643 ; mais dix ans auparavant et après la mort de l'échevin, le surnom de Saint-Amand, emprunté également à une localité normande, avait été adopté par Jean-Antoine Malo. Si les lettres de provisions ne donnent point aux deux frères la qualité d'écuyer, c'est que leur père ayant exercé le commerce après son consulat, ne leur transmit pas le privilège de noblesse dont l'hérédité ne fut pas de droit, pour les marchands en gros, avant l'ordonnance de 1638. Les rôles de la noblesse lyonnaise de cette époque ne mentionnent pas cette famille. Quincarnon s'est donné sur ses livres le titre d'écuyer, à cause de son grade de lieutenant de cavalerie et de ses fonctions de commissaire d'artillerie auxquelles la noblesse personnelle était attribuée. Quels furent les services militaires de cet écrivain ? les Archives du dépôt de la guerre offrant des acunes considérables, les recherches entreprises par un intermédiaire aussi courtois que bienveillant n'ont produit aucun résultat (1). Les occasions de batailles ne

---

(in-4). — Les familles Malo et de Villeneuve ne sont jamais mentionnées parmi les possesseurs de Quincarnon et de Saint-Amand. — La femme de Charles Malo n'avait ni par elle ni par les siens aucun droit à ces noms. — La vieille maison de Quincarnon fut représentée dans les assemblées de la noblesse des bailliages d'Evreux et de Nonancourt, en 1783, et l'un de ses membres fusillé après la désastreuse tentative de Quiberon. (La Roque : *Catal. des gentilshommes de la Normandie* ; Villeneuve-Barnaud : *Expédition de Quiberon*, 2<sup>e</sup> édit. Paris 1834, in-8). — D'Hozier ; *Armorial de France*, reg. I, a donné la généalogie de cette maison depuis l'an 1410 ; ses armoiries n'ont aucun rapport avec celles de l'échevin Malo.

(1) M. le comte de Soultrait, archéologue très-distingué, avait bien voulu se charger de cette mission difficile.